

COMITÉ BURKINABÉ DE LA ROUTE ET DU TRANSPORT ROUTIER (CBRTR)

.....o.....

RAPPORT D'ACTIVITES
2023- 2025

Juillet 2025

Siège :
OUAGADOUGOU

N° récépissé: N000001557001 du 09 mars 2023
Infoline : Président (+226) 70 20 08 98 / Secrétaire Général (+226) 70 20 05 06
Trésorier Général (+226)71 26 16 48 - Email: cbrtr23@gmail.com
N° Compte Ecobank : 171244151001

Sommaire

INTRODUCTION	3
I. ACTIVITES REALISEES EN 2023.....	4
I.1. Assemblée Générale de fusion.....	4
I.2. Participation au séminaire international sur le thème « Des routes rurales et des ouvrages en terre résilients, durables et sûres pour un avenir meilleur »	5
I.3. Reconnaissance légale du CBRTR.....	5
I.4. Deuxième Assemblée Générale ordinaire 2023	5
I.5. Participation aux XXVIIème Congrès Mondial de la Route	6
I.6. Visite guidée de postes de péage ou de pesage.....	7
II. ACTIVITES REALISEES EN 2024.....	8
II.1. Panel sur la problématique de la sécurité routière au Burkina Faso et la gestion de l'entretien routier par niveau de service (GENIS AGEPAR).....	8
II.2. Lancement des activités du cycle PIARC à Paris	10
II.3. Lancement des travaux des Groupes Thématiques de l'AGEPAR	10
II.4. Participation à l'atelier international "Réseau routier rural et interurbain durable	11
II.5. Participation au Conseil du PIARC à Andorre	12
II.6. Participation à la Conférence « Transports en Afrique : Défis, Perspectives pour un Développement Durable »	12
III. ACTIVITES REALISEES EN 2025.....	13
III.1.Organisation de la 1ère Assemblée Générale ordinaire 2025	13
III.2.Visite guidée du chantier d'élargissement et de modernisation de la route nationale n°4 (RN04).....	13
III.3.Participation au séminaire international sur la sécurité routière et mobilité durable dans les zones urbaines et interurbaines.....	13
III.4.Divers	14
IV. DIFFICULTES RENCONTREES ET PERSPECTIVES	16
IV.1. Difficultés de mobilisation.....	16
IV.2. Difficultés financières	16
V. CONCLUSION	17
VI. ANNEXES.....	18

INTRODUCTION

Le Comité Burkinabè de la Route et du Transport Routier (CBRTR) résulte de la fusion entre le comité national de l'Association des Gestionnaires et Partenaires Africains de la Route (AGEPAR) et celui de l'Association Mondiale de la Route (PIARC).

Son objectif général est de contribuer de manière significative au développement et à la promotion des infrastructures et du transport routiers au Burkina Faso. À cet effet, le comité poursuit plusieurs objectifs spécifiques suivants :

- développer des échanges entre les différents acteurs intervenant dans le secteur des infrastructures et du transport routier ;
- réfléchir sur les problématiques liées à l'évolution de la route et du transport routier ;
- améliorer la collaboration entre les constructeurs et les exploitants de la route ;
- promouvoir l'expertise nationale en créant des cadres d'échanges, de formations et de recherches sur la route et le transport routier ;
- capitaliser et développer le savoir-faire en encourageant la recherche appliquée, la formation initiale et professionnelle et diffuser l'information dans le domaine de la route et du transport routier ;
- promouvoir l'intégration du réseau routier burkinabé dans le réseau routier sous régional, l'harmonisation des normes de construction, d'entretien et d'exploitation des routes et l'amélioration des performances du secteur ;
- stimuler des échanges en tant qu'association affiliée à PIARC et à l'AGEPAR ;
- consolider la coopération avec l'Association mondiale de la route et l'Association des Gestionnaires et Partenaires Africains de la Route, en diffusant à tous les membres, les informations émanant de celles-ci et en les encourageant à participer à leurs activités.

Le présent rapport rend compte des activités menées par le Comité Burkinabè de la Route et du Transport Routier (CBRTR) depuis sa création en février 2023 jusqu'à la date du 31 juillet 2025.

I. ACTIVITES REALISEES EN 2023

I.1. Assemblée Générale de fusion

Le samedi 04 février 2023, une Assemblée Générale de fusion a été organisée entre le comité national de l'AGEPAR et le Comité Burkinabé de la PIARC, présidée par Monsieur Yentéma Ousmane YONLI, Premier Délégué du Burkina à PIARC.

Dans son mot d'ouverture, le Président a souhaité la bienvenue aux participants de l'Assemblée Générale Constitutive avant de faire un bref rappel de la place et du rôle du Burkina au sein de l'AGEPAR et de l'Association mondiale de la route et des acquis des deux comités nationaux au plan national et international. Il a souligné la nécessité de fusionner les deux comités comme dans d'autres pays africains afin d'optimiser le fonctionnement du secteur au plan national.

Les travaux de l'Assemblée Générale Constitutive ont permis de :

- Adopter les statuts et le règlement intérieur du Comité Burkinabé de la Route et du Transport Routier (CBRTR) ;
- Elire et installer les membres de l'organe dirigeant du Comité Burkinabé de la Route et du Transport Routier (CBRTR) ;

L'organe dirigeant est composé ainsi qu'il suit :

N°	Poste	Nom et Prénom(s)
1.	Président	Ali TRAORE
2.	Vice-Président chargé des relations avec PIARC	OUSSIMAN Souleman
3.	Vice-Président chargé des relations avec l'AGEPAR	DABIRE Koutaor Vincent de Paul
4.	Secrétaire Général	BERE Stanislas
5.	Premier Secrétaire Général Adjoint	BASSAN Balé Jacques
6.	Deuxième Secrétaire Général Adjoint	SIGUE Issiaka
7.	Trésorier Général	SOME N. Alexandre
8.	Trésorier Général adjoint	YODA Lamine
9.	Responsable à l'organisation	NABARE Aïcha Hafçatou
10.	Responsable Adjoint à l'organisation	SAWADOGO W. Abel
11.	Responsable à l'information	OUEDRAOGO Mahamoudou
12.	Responsable Adjoint à l'information	SAWADOGO Elyasse

Commissaires aux Comptes :

- 1^{er} Commissaire aux Comptes : Monsieur SAMAKE Salif ;
- 2^{ème} Commissaire aux Comptes : KABORE Jean Noël.

Enfin, l'Assemblée Générale Constitutive a élu Tchona IDOSSOU comme Président d'Honneur.

I.2. Participation au séminaire international sur le thème « Des routes rurales et des ouvrages en terre résilients, durables et sûres pour un avenir meilleur »

Le Burkina Faso a participé au séminaire international organisé par PIARC et l'Association Tunisienne de la Route (ATR) à Tunis, Tunisie, du 03 au 05 mai 2023 avec une communication de M. Souleman OUSSIMAN, Président du CT2.2, sur les « Routes Rurales au Burkina Faso ».

I.3. Reconnaissance légale du CBRTR

Suite à l'Assemblée Générale Constitutive tenue le 04 février 2023, le Comité Burkinabè de la Route et du Transport Routier (CBRTR) a été reconnu officiellement par les autorités compétentes du Burkina Faso. En effet, l'association a obtenu son récépissé de déclaration d'existence légale sous le numéro N° N000001557001 en date du 09 mars 2023, conformément à la réglementation en vigueur relative aux associations au Burkina Faso.

Cette reconnaissance légale marque une étape importante dans le processus de structuration et de crédibilisation du comité. Elle permet au CBRTR d'exercer pleinement ses activités sur le territoire national et de représenter officiellement le Burkina Faso dans les instances régionales et internationales telles que l'AGEPAR et PIARC.

I.4. Deuxième Assemblée Générale ordinaire 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire du 05 Août 2023 a permis de :

1. adopter le Programme d'activités et le Budget du CBRTR
2. préparer la participation du Burkina Faso aux XXVII^{ème} Congrès Mondial de la route qui s'est tenu du 02 au 06 Octobre 2023 à PRAGUE (République Tchèque)

Pour ce deuxième point, une présentation a été faite par M. Souleman OUSSIMAN, Vice-Président chargé du PIARC.

Son exposé était axé sur deux volets :

- une présentation brève du PIARC;
- une présentation sur comment s'inscrire aux 27èmes Congrès.

Des réponses ont été données et promesse a été faite de remettre toute la documentation aux participants de l'AG à travers la plateforme créée à cet effet.

I.5. Participation aux XXVIIème Congrès Mondial de la Route

Une participation remarquée du CBRTR aux XXVII^{ème} Congrès mondial de PIARC autour du thème « Ensemble à nouveau sur la route » qui s'est tenue du 02 au 06 octobre 2023 à Prague en République Tchèque. La forte délégation a été conduite par le Ministre des Infrastructures et du Désenclavement, Monsieur **Adama Luc SORGHO**.

Elle est composée comme suit :

- Madame **OUEDRAOGO Alice**, Secrétaire Générale du Ministère en charge des Transports ;
- Madame **NABARE Hafçatou Aïcha/TOURE**, Conseiller Technique au Ministère des Infrastructures ;
- Monsieur **OUEDRAOGO Théodore Gouwindmanegré**, Directeur Général du Fonds Spécial Routier du Burkina (FSR-B) ;
- Monsieur **LOMPO Mathieu**, Directeur Général de l'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (AGETIB) ;
- Monsieur **MEDA Kpière Ganè Evariste**, Directeur Général de l'Office National de Sécurité Routière (ONASER) ;
- Monsieur **TRAORE Kassoum**, Directeur Général du Conseil Burkinabè des Chargeurs (CBC) ;
- El Hadj **NACOULDMA Ousmane**, Directeur Général du Bureau CAEM ;
- Monsieur **YAGUIBOU Eustache Maurice**, Directeur Général du Bureau BECOTEX ;
- Monsieur **OUSSIMAN Souleman**, Directeur Général du Bureau GEFA ;
- Monsieur **SOME Nabaterzié Alexandre**, Directeur Technique du Fonds Spécial Routier du Burkina (FSR-B) ;
- Monsieur **KABORE Jean Noël**, Conseil Burkinabè des Chargeurs (CBC) ;
- Monsieur **BASSAN Balé Jacques**, Directeur de projets de l'entreprise YELHY TECHNOLOGY AFRICA.

Il convient de souligner que le Burkina Faso a assuré la présidence, au plan mondial, du Comité Technique 2.2 relatif à l'accessibilité et la mobilité en milieu rural avec en prime la présence de plusieurs autres Ingénieurs ayant participé aux travaux de Comités autres que celui présidé par notre compatriote Souleman OUSSIMAN. Une session technique a été également présidée par Souleman OUSSIMAN avec neuf (09) communications venant de différents experts à travers le monde.

Il convient également de noter que le Burkina a proposé, à travers notre compatriote Dr Donzala SOME, précédemment doctorant au Japon, co-auteur avec madame OUEDRAOGO Alice, Secrétaire Générale du ministère en charge des transports, trois (03) communications qui ont été toutes retenues. Deux (02) ont fait l'objet d'affichage et l'une (01) a été présentée avec brio par Madame Alice OUEDRAOGO le 06 octobre 2023. Il est aussi juste de relever que le Doyen IDOSSOU est l'un des membres d'honneur de PIACR pour sa contribution exceptionnelle au rayonnement de cette association après y avoir occupé le poste de Vice-Président.

I.6. Visite guidée de postes de péage ou de pesage

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités de l'année 2023 et conformément à son objectif V « Amélioration de la collaboration entre Constructeurs, Exploitants et Usagers de la Route », le CBRTR a organisé le 25 novembre 2023 une visite guidée des postes de péage de Boudtenga et du poste de pesage de Nagreongo sur la Route Nationale N°4, témoignant de l'engagement du CBRTR dans l'amélioration de la gestion et de l'exploitation des infrastructures routières. Cette activité a connu la participation des élèves des écoles formant aux métiers de la route et du transport routier.

II. ACTIVITES REALISEES EN 2024

II.1. Panel sur la problématique de la sécurité routière au Burkina Faso et la gestion de l'entretien routier par niveau de service (GENIS AGEPAR)

Le 20 janvier 2024, le CBRTR a organisé un atelier de réflexion entre acteurs de la route et du transport routier dans la salle de conférence du Conseil Burkinabè de Chargeurs (CBC). Cet atelier qui a été présidé par Monsieur le Secrétaire Général du Ministère des infrastructures et du Désenclavement, Monsieur Ismaël ZEBRET a connu une participation massive avec à l'affiche deux (02) communications.

1) L'ONASER face à la problématique de la sécurité routière

La première communication portant sur le thème : « L'ONASER face à la problématique de la sécurité routière » a été présentée par M Gané Kpièrè Evariste MEDA, Directeur général de l'Office National de la Sécurité Routière (ONASER) et la modération assurée par Mme la Secrétaire Générale du Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière.

Le communicateur, après avoir présenté l'ampleur du phénomène de l'insécurité routière au Burkina à travers des données statistiques, les conséquences des accidents (sociales, économiques), avec des images quoique difficilement soutenables au regard pour certaines, mais sensibilisatrices, a présenté les comportements à risque (méconnaissance du code de la route, non-respect de la limitation de vitesse, utilisation du téléphone, conduite en état d'ébriété, non port de la ceinture de sécurité, intolérance, imprudence de certains usagers etc.), et les actions de son institutions aux fins de réduire l'ampleur du phénomène à défaut de l'éradiquer.

Il s'agit en substance, d'actions contre la pratique de la surcharge pour préserver le bon état des infrastructures, d'actions de formation, de sensibilisation avec un focus actuel sur le port du casque.

Il a terminé en interpellant l'ensemble des usagers sur leur responsabilité dans la circulation et invité chacun à mettre du sien car le combat contre l'insécurité routière n'est pas celui de sa seule institution mais une œuvre collective.

La communication ayant couvert l'ensemble de la problématique de la sécurité routière a subséquemment suscité plusieurs interventions. L'on retiendra que les données statistiques ayant montré que 77% des accidents étaient dus au fait de l'homme les participants sont

revenus sur la question de l'introduction du code de la route dans l'enseignement afin d'inoculer les bonnes pratiques dans la circulation dès le bas âge.

L'ONASER a reçu des félicitations pour sa campagne en cours sur le port du casque au regard de l'importance des accidents impliquant les deux roues mais surtout des traumatismes crâniens causés par le non port du casque. Il a été exhorté à implémenter de telles campagnes ciblées cette fois sur le port de la ceinture de sécurité.

Les participants ont déploré la pratique de la surcharge qui continue avec les transformations de véhicules, ce qui précarise la durée de vie de nos infrastructures. Il a été préconisé la systématisation des délestages plutôt que le seul paiement d'amendes.

D'une manière plus générale les participants ont recommandé la prise de sanctions pour les usagers contrevenants aux règles de la circulation, les actions de sensibilisation étant très récurrentes.

2) Marchés publics de travaux d'entretien routier à obligation de résultats/ GENIS - AGEPAR

Cette seconde communication a été présentée par M. DABIRE Vincent De Paul Kountaor, 2^{ème} Vice-Président CBRTR chargé de l'AGEPAR et la modération assurée par M. OUEDRAOGO Mahamoudou par ailleurs Responsable à l'Information du CBRTR.

Le communicateur, partant de la situation d'enclavement du pays situé à plus de 1000 Kms de la côte maritime, a relevé l'importance du réseau routier pour son développement économique et social d'où le nécessaire de sauvegarde de ce patrimoine pour assurer le maintien d'un bon niveau de service et une durabilité optimum.

L'exécution des travaux d'entretien courant s'est opérée depuis toujours par la méthode classique. Cette méthode qui consiste à confier les travaux d'entretien routier à des PME par sections ou tronçons de routes, avec un ensemble de tâches mécanisées ou manuelles à réaliser et les marchés à ordre de commande qui offrent plus de flexibilité.

Cette approche devait permettre d'éviter des détériorations prématurées du patrimoine routier et assurer à tout moment un certain niveau de service adéquat pour les usagers. Mais, il a conduit à d'incessants chevauchements de programmes d'entretien courant routier d'une année à l'autre et une dégradation accélérée du réseau routier national d'où des réflexions pour de nouvelles méthodes en vue d'améliorer l'efficacité et la qualité des opérations d'entretien routier.

C'est ainsi que naît une approche de la banque mondiale dite de la contractualisation des travaux d'entretien routier avec obligation de résultat GENIS. Cette approche sera revisitée

pour l'adapter à l'environnement africain par l'AGEPAR avec quelques variantes d'où l'appellation GENiS – AGEPAR.

Il s'agit pour ce concept de garantir que l'état physique de la route traitée satisfasse aux besoins des usagers tout au long de la durée du contrat de travaux d'entretien qui est de type pluriannuel.

Les niveaux de service, les étapes de mise en œuvre, la responsabilité des parties contractantes en somme l'ensemble du processus devant conduire à la contractualisation a été détaillée par le communicateur. Il a en outre présenté les avantages et contraintes du concept.

Ce concept est en étude au Burkina depuis 2004 mais, n'a jusque-là pas été mis en œuvre à l'image de certains pays comme le Tchad.

C'est d'ailleurs, en toute connaissance de cause, que les ingénieurs civils et gestionnaires des réseaux routiers des pays membre de l'AGEPAR ont, en 2007 l'ors des Assises de Ouagadougou, formulé une recommandation à l'endroit des Autorités de leur pays, notamment, aux premiers responsables chargés des infrastructures routières, pour la mise en pratique du GENiS-AGEPAR dans le cadre des travaux d'entretien de nos routes.

II.2. Lancement des activités du cycle PIARC à Paris

Du 31 janvier au 14 février 2024, PIARC a lancé son Plan stratégique pour le cycle 2024–2027 en organisant des réunions de travail pour l'ensemble de ses 23 Comités techniques. Un millier d'experts d'environ 140 pays ont participé à ces réunions afin de discuter de la manière d'organiser leur travail pour le cycle des quatre années à venir. Le Plan stratégique 2024-2027 présente les sujets sur lesquels l'Association se concentrera pendant le cycle tout en organisant ses efforts sur les quatre Thèmes stratégiques suivants : **administration de la route, mobilité, sécurité et durabilité, et infrastructures résilientes.**

Une délégation du CBRTR composée de Mme Hafçatou Aïcha NABARE, M. Souleman OUSSIMAN et M. Eustache Maurice YAGUIBOU a pris part au lancement des activités du cycle à Paris.

II.3. Lancement des travaux des Groupes Thématiques de l'AGEPAR

Le Comité Directeur de l'AGEPAR a mis en place trois groupes thématiques sur les problématiques suivantes :

- ✓ Gestion et entretien du réseau routier ;
- ✓ Sécurité routière ;
- ✓ Routes rurales durables.

Ces groupes sont composés d'experts des différents pays membres qui devront partager leurs expériences, approfondir ces questions et aboutir à des recommandations pour nos différents pays. Les 5 et 6 mars 2024 à Ouagadougou, le Comité Burkinabè de la Route et du Transport Routier (CBRTR) a coorganisé avec le Comité Directeur de l'AGEPAR la réunion de lancement des travaux des groupes thématiques de l'AGEPAR.

II.4. Participation à l'atelier international "Réseau routier rural et interurbain durable

L'atelier a rassemblé, à Timisoara en Roumanie du 24 au 25 octobre 2024, plus de 100 participants : experts, décideurs et praticiens, pour discuter du développement durable des réseaux routiers ruraux et interurbains. Il a abordé les nouveaux défis et opportunités en mettant l'accent sur l'innovation, la sécurité et les avancées techniques. Cet événement a mis en évidence un engagement commun en faveur d'une infrastructure routière évolutive qui favorise l'inclusion, réduit l'impact sur l'environnement et améliore l'accessibilité.

L'atelier comprenait quatre sessions thématiques :

- Défis et opportunités dans le développement des routes rurales et interurbaines ;
- Stratégies pour une infrastructure durable ;
- Planification, financement et mise en œuvre ;
- Solutions innovantes pour la résilience et l'entretien des réseaux routiers ;
- Approches techniques : Conception géométrique, structure et chaussées.

Les présentations de divers experts internationaux, suivies de discussions et de séances de questions-réponses, ont mis en évidence les applications locales et la portée internationale plus large.

Pour la Session 1 portant sur la thématique « Défis et opportunités dans le développement des routes rurales et interurbaines », M Souleman OUSSIMAN (Burkina Faso), Secrétaire Francophone du CT2.2 a présenté le rapport du CT2.2 du cycle 2020-2023 sur « Routes rurales : les piliers du développement rural ». M. Oussiman Souleman a aussi assuré

l'introduction et la modération de la Session 4 : Approches techniques : conception géométrique, structure, chaussées.

II.5. Participation au Conseil du PIARC à Andorre

Le Burkina Faso étant membre de PIARC depuis 1990 et à jour de ses cotisations annuelles a été invité au conseil qui s'est tenu du 05 au 06 Novembre 2024 avec un droit de vote. Monsieur Souleman OUSSIMAN, Vice-Président du CBRTR a représenté le Burkina au Conseil.

Le Burkina était candidat en la personne Souleman OUSSIMAN mais n'a malheureusement pas été élu parmi les 25 membres du Comité Exécutif du cycle 2023-2027. Il faudra noter aussi que la quasi-totalité des membres de l'ancien comité étaient tous candidats.

II.6. Participation à la Conférence « Transports en Afrique : Défis, Perspectives pour un Développement Durable »

Le CBRTR a participé à la conférence scientifique organisée par l'Université Joseph Ki ZERBO du 3 au 5 décembre 2024 à Ouagadougou sur le thème : « Transports en Afrique : Défis, Perspectives pour un Développement Durable » à travers une délégation de cinq membres.

Cette conférence a connu la participation de divers universitaires et professionnels africains, en ligne ou en présentiel et a permis des échanges sur divers sujets comme la pollution liée au trafic routier, la planification, la digitalisation ou l'innovation dans le domaine des transports routiers, etc. Deux communications ont été délivrées pour le compte du CBRTR, par Monsieur Abel SAWADOGO, Coordonnateur du Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS), l'une sur la mobilité urbaine et l'autre sur la gouvernance des transports.

III. ACTIVITES REALISEES EN 2025

III.1. Organisation de la 1ère Assemblée Générale ordinaire 2025

L'Assemblée Générale ordinaire du 15 mars 2025 a porté sur les aspects suivants :

1. Validation du bilan des activités et des dépenses du CBRTR pour la période 2023-2024 ;
2. Adoption du programme d'activités ainsi que du budget pour la période 2025-2026.

L'Assemblée Générale qui a réuni tous les acteurs du transport routier pour examiner et adopter le programme d'activités 2025 sous le thème "Sans route, il n'y a pas de transport et sans transport, il n'y a pas de commerce". Cette AG a réaffirmé l'engagement du CBRTR dans la mobilisation des ressources et le développement des infrastructures routières.

III.2. Visite guidée du chantier d'élargissement et de modernisation de la route nationale n°4 (RN04)

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités de l'année 2025 et conformément à son objectif V « Amélioration de la collaboration entre Constructeurs, Exploitants et Usagers de la Route », le CBRTR a organisé le 10 mai 2025 une visite guidée chantier d'élargissement et de modernisation de la route nationale n°4 (RN04). Cette activité a connu de l'engouement de tous les acteurs et des élèves des écoles formant aux métiers de la route et du transport routier. Il a été constaté, au cours de la visite, la mise en œuvre d'une couche de fondation en litho stabilisation, une technique mise au point par Pierre LOMPO dans le cadre de la recherche sur l'amélioration des performances des matériaux locaux au Burkina Faso. L'application de cette méthode traduit toute la reconnaissance portée à la recherche au Burkina Faso dans le domaine de la route et du transport routier.

III.3. Participation au séminaire international sur la sécurité routière et mobilité durable dans les zones urbaines et interurbaines

L'atelier qui s'est tenu à Dakar, République du Sénégal du 14 au 16 mai 2025, a connu la participation de plus de 250 délégués venus à travers différents continents (Afrique, Asie, Amérique et Europe) a été coorganisé par PIARC à travers les comités technique 2.2 (Des routes pour l'équité, l'accessibilité et la mobilité dans les zones rurales et interurbaines) et 3.1

(Sécurité Routière) et le Comité National PIARC-AGEPAR du Sénégal. Ce séminaire a connu la participation de M. Souleman OUSSIMAN (Burkina Faso) en sa qualité de Secrétaire Francophone du CT2.2 à travers deux (02) communications. Il a également assuré la présidence d'une session technique et participé à un panel sur le thème « Comment améliorer la sécurité routière et la mobilité durable à l'avenir ».

La première communication a porté sur l'accès rural en zone d'insécurité au Burkina Faso : Cas d'aménagement d'une piste dans la région du Centre-Nord.

La seconde communication a porté sur : l'amélioration des performances géotechniques du matériau latéritique par ajout du concassé granitique : cas d'une voirie urbaine dans la ville de Ouagadougou.

Le séminaire a porté sur six (06) sessions techniques, quatre (04) sessions parallèles, un (01) panel et deux (02) visites techniques.

Les objectifs spécifiques visés pour ce séminaire ont consistés à :

- Partager les initiatives de sécurité routière entreprises au niveau des pays ;
- Partager les meilleures pratiques et outils de collectes de données relatives à la sécurité routière ;
- Présenter les stratégies et programmes adaptés de lutte contre l'insécurité routière ;
- Présenter le projet "Plan en dix étapes pour la sécurité routière au Sénégal", en relation avec PIARC, iRAP et IRF ;
- Elaborer un document de capitalisation sur la sécurité routière ;
- Identifier les principales contraintes de mobilité rurales et interurbaines ;
- Présenter des projets et programmes de désenclavement rural et urbain (infrastructures et services de transport) ;
- Proposer des solutions de mobilité durable des zones rurales et interurbaines.

III.4. Divers

1. Monsieur Souleman OUSSIMAN, Vice-Président chargé de PIARC au sein du CBRTR a été nommé membre du Comité du Plan Stratégique de PIARC du cycle 2025-2028 en février 2025.
2. Le Ministre des Infrastructures et du Désenclavement, Monsieur Adama Luc SORGHO, a accordé une audience au bureau du CBRTR le 19 juin 2025. Elle a été l'occasion pour le Président du CBRTR de féliciter le Ministre pour sa reconduction au

gouvernement, pour sa participation active aux activités du CBRTR, en particulier au dernier Congrès de PIARC et pour le règlement des cotisations AGEPAR et PIARC. Il a ensuite exposé les difficultés financières du CBRTR qui impactent négativement les activités et le fonctionnement du Comité, notamment l'aménagement de son siège. Aussi, le CBRTR demande le soutien du Ministre pour l'accès aux ressources du FSR-B et l'établissement d'une convention avec le FSR-B. L'appui d'autres structures du Ministère comme l'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (AGETIB) et la Société du Patrimoine Ferroviaire du Burkina (SOPAFER-B) a été également sollicité. Par ailleurs, le CBRTR a souhaité l'implication plus active des structures du MID dans ses activités, notamment pour les assises AGEPAR de septembre 2025 à Bamako. En réponse, le Ministre a insisté sur son statut de membre du CBRTR et a rassuré le Comité du soutien et de la disponibilité de son département, notamment pour l'établissement de partenariats de financement, l'implication du ministère dans les activités du CBRTR et pour l'aménagement du siège. Pour les assises de Bamako, le Ministre a demandé à ses collaborateurs de prendre les dispositions pour la prise en charge d'une délégation de 3 personnes.

IV. DIFFICULTES RENCONTREES ET PERSPECTIVES

IV.1. Difficultés de mobilisation

Le CBRTR compte actuellement 70 membres individuels et 08 membres collectifs. Ces chiffres, bien qu'en constante évolution, nous semble encore non satisfaisants.

En dehors des activités ponctuelles qui ont toujours connu un franc succès, le CBRTR est confronté à un problème de mobilisation à la base. Aussi, les efforts seront multipliés prochainement en vue de mieux faire comprendre l'importance du Comité au sein des acteurs du secteur.

Par ailleurs, en dépit des importantes contributions du CBC et de l'ONASER, les activités au niveau du volet transport méritent d'être mises en œuvre de façon plus vigoureuse, ce qui nécessite une implication plus importante des structures concernées.

IV.2. Difficultés financières

S'il est vrai que le CBRTR ne ménage aucun effort pour que le Burkina soit à jour de ses cotisations au niveau de l'AGEPAR et de PIARC sur les ressources budgétaires de l'Etat, les cotisations s'avèrent insuffisantes pour son bon fonctionnement. Le manque de ressources pérennes ne facilite pas la mise en œuvre des activités programmées, en particulier pour la participation des activités en Afrique ou ailleurs dans le monde. Les démarches engagées à ce niveau n'ont pas encore abouti, notamment celles menées en direction du Fonds Spécial Routier du Burkina.

Cependant, le CBRTR a pu mettre en place son site web (www.cbrtr.bf), et l'opérationnalisation de son siège sera finalement effective dans les semaines à venir.

V. CONCLUSION

La période 2023–2025 a marqué un tournant stratégique dans l'organisation des acteurs du secteur routier au Burkina Faso, avec la création du Comité Burkinabè de la Route et du Transport Routier (CBRTR). Issu de la fusion des comités nationaux de l'AGEPAR et de la PIARC, et désormais reconnu légalement, le CBRTR s'est affirmé comme un acteur de référence dans la promotion et le développement des infrastructures et du transport routier.

À travers des activités riches et variées (ateliers, panels, congrès internationaux, visites techniques, actions de sensibilisation) le comité a su dynamiser les échanges, renforcer les capacités nationales, et positionner le Burkina Faso sur les scènes régionales et internationales.

L'adoption d'un programme ambitieux pour les années à venir, couplée à la reconnaissance du CBRTR comme cadre consultatif privilégié par le Ministère des infrastructures et du Désenclavement, augure d'une continuité renforcée dans l'action. Le CBRTR est ainsi bien placé pour contribuer durablement à l'amélioration des politiques publiques, à la modernisation des réseaux routiers et à la professionnalisation du secteur du transport au Burkina Faso.

Fait à Ouagadougou, le 31 juillet 2025

Editeur
1^{er} Adjoint Secrétaire Général

Vérificateur
Secrétaire Général

Approbateur
Président

Balé Jacques BASSAN

Stanislas BERE

Ali TRAORE

VI. ANNEXES



Présidium du panel sur la Sécurité Routière – 20 janvier 2024

De gauche à droite : M. Ousmane Y. YONLI, Premier Délégué PIARC, M. Ali TRAORE, Président CBRTR, Mme Alice OUEDRAOGO, SG du Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière, MM. G. K. Evariste MEDA, DG de l'ONASER et Souleman OUSSIMAN, VP CBRTR chargé de PIARC.



Lancement des groupes de travail AGEPAR les 5 et 6 mars 2024

Interview du Secrétaire Général du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement
De gauche à droite : MM Anatole KOUZONDE, SG AGEPAR, Ismaël ZEBRE, SG MID, T. Jean W. KYELEM, Conseiller Technique MID et Ali TRAORE, Président du CBRTR



Visite du chantier des travaux d'élargissement et de modernisation de la RN04 à
Ouagadougou le 10 mai 2025



Audience du Ministre des Infrastructures et du Désenclavement – 19 juin 2025
De gauche à droite : MM. Vincent K. DABIRE, VP CBRTR chargé de l'AGEPAR, Jacques B. BASSAN, SGA CBRTR, Alexandre N. SOME, Trésorier Général CBRTR, Ousmane Y. YONLI, 1er Délégué, Ali TRAORE, Président CBRTR, Adama Luc SORGHO, Ministre des infrastructures et du désenclavement, T. Jean W. KYELEM, SG MID, Mme Aïsha H. NABARE, Secrétaire à l'Organisation CBRTR, M. Abdoulaye OUEDRAOGO, Conseiller Technique MID



Audience du Ministre des Infrastructures et du Désenclavement – 19 juin 2025
De gauche à droite : MM. Ali TRAORE, Président du CBRTR, Adama Luc SORGHO, Ministre des infrastructures et du désenclavement